



Compte rendu du conseil municipal du 11 Avril 2025

Sous la présidence de M. le maire OBARA Sylvain.

Membres présents :

M. Sylvain OBARA, Mme Anne RAMAND, M. Fabien OBARA, M. David ROBERT, Mme Maryse LECOMTE,
M. Romuald GARDEL, M. Guillaume FEVEZ
Arrivée de M. Jean-Marc GILEWICZ à 20h15

Pouvoirs :

Mme Myriam CHARLIER donné à Mme Anne RAMAND
Mme Marie Ange (HACQUIN) MOLLON donné à M. Sylvain OBARA

Membres absents :

M. Pascal MARTINET

Secrétaire de séance : M. Romuald GARDEL

Ouverture de la séance à 19h45

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 17/01/2025

Approbation à l'unanimité

2. Présentation et vote du Compte Financier Unique du budget principal 2024

Après s'être fait présenter le budget le budget principal 2024, lequel peut se résumer ainsi :

Compte Financier Unique 2024

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Total des sections	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	0,00	39 903,07	33 755,51	0,00	33 755,51	39 903,07
Opérations de l'exercice	139 191,98	259 904,49	11 182,24	76 648,13	150 374,22	336 552,62
Totaux	139 191,98	299 807,56	44 937,75	76 648,13	184 129,73	376 455,69
Résultat de clôture		160 615,58		31 710,38		160 615,58
				Excédent de financement total		160 615,58

Vote du Compte Financier Unique 2024 : **Approuvé à l'unanimité**

3. Affectation du résultat

Vote de l'affectation des 160 615,58 €, résultat de clôture du CFU 2024 au BP de 2025 : **Approuvé à l'unanimité**



4. Vote des taux d'imposition des taxes locales pour 2024

Proposition du maintien des taux actuels :

- Taxe foncière sur le bâti : 30.43%
- Taxe foncière non bâti : 5.18%
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 7.69%
- Cotisation Foncière des Entreprises : 7.70%

Maintien des taux approuvé à l'unanimité.

5. Présentation et vote du Budget Primitif

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	126 444.58
012	Charges de personnel et frais assimilés	35 220.00
014	Atténuations de produits	18 370.00
65	Autres charges de gestion courante	40 944.00
66	Charges financières	1 802.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	1 150.00
023	Virement à la section d'investissement	190 500.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		414 430.58

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	17 324.00
73	Impôts et taxes	152 735.00
74	Dotations et participations	63 256.00
75	Autres produits de gestion courante	20 500.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	160 615.58
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		414 430.58

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	10 000.00
21	Immobilisations corporelles	226 010.38
16	Emprunts et dettes assimilées	8 200.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		244 210.38



RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	22 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	190 500.00
001	Solde d'exécution section investissement	31 710.38
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		244 210.38

Récapitulatif du Budget Primitif 2025

en euros

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Total des sections	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	0,00	160 615,58	0,00	31 710,38	0,00	192 325,96
Opérations de l'exercice	223 930,58	253 815,00	244 210,38	22 000,00	468 140,96	275 815,00
Sous-total	223 930,58	414 430,58	244 210,38	53 710,38	468 140,96	468 140,96
Virement à la section Investissement	190 500,00			190 500,00	190 500,00	190 500,00
Totaux	414 430,58	414 430,58	244 210,38	244 210,38	658 640,96	658 640,96
Résultats prévisionnels		0,00		0,00		0,00

Vote du budget prévisionnel pour 2025 : **Approuvé à l'unanimité**

6. Délibération pour la fongibilité des crédits

La fongibilité de crédits permet à une collectivité, d'autoriser l'ordonnateur à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, au sein d'une même section, dans la limite de **7,5 %** des dépenses réelles de la section.

Vote pour la fongibilité des crédits : **Approuvé à l'unanimité**

7. Demandes de subventions pour 2025

- ADMR de Remberval : subvention accordée de 300 €
- Amicale des Sapeurs-pompiers de Beausite : subvention accordée de 200 €
- Demande reçue de la SIDI BRAHIM pour la cérémonie de la Vaux Marie : subvention accordée de 200 €
- Mémoires de nos villages : subvention accordée de 50 €
- Subventions pour les associations locales : le prêt de salles avec prise en charge des énergies

Vote pour les demandes de subventions : **Approuvé à l'unanimité**

8. Protection sociale complémentaire des salariés

L'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 relative à la Protection Sociale Complémentaire (PSC) dans la fonction publique renforce les obligations des employeurs publics. Elle institue, à compter du 1er janvier 2026 pour le risque « Santé », une participation financière obligatoire à des contrats d'assurances souscrits par leurs agents (labellisés ou issus d'une convention de participation).

L'ordonnance du 17 février 2021 confie aux centres de gestion la compétence de conclure, pour le compte des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, une convention de participation couvrant ce risque « Santé ». L'adhésion à cette convention reste facultative. Elle requiert la signature d'un accord entre le CDG et la collectivité ou l'établissement concerné.



Afin de répondre à cette obligation, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Meuse, après consultation du comité social territorial, a décidé d'engager une procédure de mise en concurrence pour proposer une convention de participation relative au risque « Santé ».

Il est proposé à la commune de mandater le Centre de Gestion pour initier la mise en concurrence du contrat d'assurance, ce mandatement n'engageant pas la commune à adhérer à l'offre finale si elle ne lui convient pas.

Vote pour mandater le Centre de Gestion : **Approuvé à l'unanimité**

9. Travaux programmés pour 2025

Certains travaux seront réalisés tout ou partie suivant les subventions accordées

> Voirie

- Par la CODECOM : bandes de roulement des rues : du Marnusson, des fontaines et de Rembreval.
- Prolongement du chemin du Blé Battu donnant accès chez Mr et Mme L'huillier : remise en état de la voirie pour ajout à la convention et prise en charge future par la CODECOM : 7 590.34 € TTC
- Voirie pour accès aux maisons d'habitations de Mr Obara Fabien et Mr Boulay Frédéric : 9 000 € TTC
- Reprise du caniveau et de l'avaloir rue de Rembreval à Sommaisne avant le passage des entreprises du marché de la CODECOM (mai / juin) : 3 136.80 € TTC
- Trottoirs et sécurisation rue Milaville, reprise des trottoirs, de l'angle Milaville / D902 et couverture du Marnusson : 27 106.80 € TTC
- Mise en place des plots routiers à LED au niveau des différents passages piétons.
- Ancien dépotoir : reprise de l'entrée afin de le rendre plus accessible Travaux en lien avec l'AFRR

> Aménagement terrain de sport, cour de l'école

- Cour de l'école : création d'un nouveau terrain de boules et pose d'un bicouche sur l'ancien terrain de boules dans lequel se trouve désormais la micro station de la SDF : 3 920.16 € TTC²
- Terrain de sport : remise en état.

> Effacement des réseaux rue Milaville Enedis - Losange – EP

- Travaux d'enfouissement d'une partie des réseaux Enedis, fibre optique et éclairage public rue Milaville en cours : Total : 32 000 € TTC dont Reste à charge pour la commune : 12 800 € TTC

> Poste

- Remplacement des volets de la Poste par l'entreprise Paquette : 5 000 € TTC

> Mairie de Sommaisne

- Remplacement de la toiture complète et reprise des arases : 26 504.64 € TTC
Subvention « Coup de pouce »
- Entretien de l'Aisne SMAVAS + coulée de boue Entente Aisne-Oise : => mise en place PSC

> Cimetière

- Dépose des tombes reprises par la procédure et réalisation du jardin des souvenirs : 5 000 € TTC
- Aménagement coin Rue Milaville / 29 ème BCP
- Changement bac rouge

> Bâtiments communaux

- Entrée et montée d'escaliers du logement des écoles
- Remise des « Pompes » : Démoussage toiture et nettoyage
- Ancien lavoir : nettoyage
- Salle Jean Gom : aménagement extérieur



> Sécurité

- Entretien des réserves
- Remise en conformité des bornes à incendie : peinture suivant caractéristiques

> Salle des fêtes **Attente réponse DETR**

Etude obligatoire pour pouvoir bénéficier de subventions, coût de l'étude : 8 200 € TTC

Réflexion du conseil municipal sur la faisabilité d'effectuer les travaux en direct.

- Chiffrage pour le changement des réfrigérateurs

10. Informations et questions diverses

- Fin de la ligne téléphonique cuivre à partir de 2026 : En attente d'une confirmation d'Orange concernant la suppression sur notre secteur.
- Fusion des 2 Associations Foncières : En cours de fusion

A vos agendas :

- Lundi 21 avril : Chasse aux œufs organisée par le comité des fêtes (sur invitation).
- Samedi 14 juin : Cérémonie Colonel Cazeilles.
- Samedi 14 juin : Feux de la Saint-Jean.
- Dimanche 13 juillet : Feux d'artifices.
- Samedi 6 septembre : Repas de l'amitié.
- 26 et 27/10 – 1^{er} et 2/11 : Fête patronale.
- Samedi 13 décembre : Saint-Nicolas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.

Informations et communications communales :

- Le journal de l'Aire à l'Argonne sera distribué semaine 15
- Messagerie : mairie.rembercourt-sommaisne@orange.fr
Le site <http://cmrembercourt.e-monsite.com/>
L'application Mobile PanneauPocket
Facebook

Une question sur le tri sélectif : télécharger l'application « SMET au tri »

**Le Maire,
Sylvain OBARA**

